Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Tertre (le) - Tome III

Tertre (le), f., c^{ne} du *Port-Brillet,* à la queue de l'étang, à 1 kil. du bourg. — *Le domaine et appartenance du T.,* 1444 (Aveu de Laval). — *La maison seigneuriale du T.,* 1615. — *Le fief, seigneurie et domaine du T.,* 1757 (Chart. de M. le duc de la Trémoïlle). — *Le Tertre,* manoir (Jaillot et Cassini). — Fief mouvant d'Olivet, domaine comprenant en 1725 : « la maison seigneuriale, la closerie du T., les métairies de la Haie, de la Pelterie, le Petit-Gué-Minot, la Sable. » Pendant que l'église de Launay-Villiers était au Bas-Bourg, les seigneurs du Tertre la regardaient souvent comme leur pour les actes religieux. Le retranchement dit ordinairement du Bas-Bourg (V. ce mot, t. I, p. 372) est sur la ferme du T., par conséquent en dehors du territoire de Launay-Villiers. — *Seigneurs* : Michel du Verger, fils de Jeanne de Préaume, époux d'Yvonne de Crouillon, d'où : Julien, Simon, religieux de Clermont et curé du Bourgneuf, 1561 ; Marguerite, femme de Jean de Grenoux ; Jeanne, née en 1540 ; Yvonne, 1543. — Julien du V., mari de Françoise du Plessis-d' Argentré, d'où : Louise, 1567 ; Gillonne, 1568 ; Lancelot, 1569 ; Georges, 1570 ; Jacques, 1572 ; Gilles, 1574 ; Marie, 1575 ; Julien, 1576 ; René, 1578 ; François, 1580 ; François, 1585. Il fut inhumé dans l'église d'Olivet en 1600. — Lancelot du V., mari de Perronnelle Baillet, qui lui donna : Gillette, 1604 ; Jeanne, 1605 ; René, 1606 ; Claude, 1607 ; Renée, 1609, qui épousa Zacharie Viel, sieur de Fromenteau, archer de la garde du roi, d'où plusieurs enfants baptisés à la Brulatte, 1635-1640 : Gilles, 1611 ; Julien, 1612 ; Louise, 1615 ; Gillette, 1617, qui fut religieuse aux Bénédictines de Laval, où sa mère et sa tante vinrent la rejoindre comme pensionnaires. Le père, mort dès 1616, avait été inhumé au prieuré d'Olivet. — Gilles du V. eut de Françoise Lemaçon : Nicolas, Innocente, 1635 ; Gilles, 1638 ; et fut tué en 1638 par Marc et François Lemaçon, qui, en expiation, fondèrent deux ordinaires de messes à la Brulatte. — Nicolas du V., seigneur de la Ferté du Bourgneuf, par son mariage avec Claude du Boisbéranger, laissa le Tertre au suivant, son frère, en échange de Chambord. — Gilles du V. eut : 1° d'Anne de Goué, de Clivoy, inhumée dans l'église d'Olivet, 1671 : Béatrix, 1661 ; Claude-Nicole, 1665 ; Henri, 1668 ; François, 1671 ; 2° d'Anne des Nos : Anne-Philippe, qui épousa Mathurin de la Corbière ; il mourut en 1676. — Jacques de Chappedelaine d'Hémenard, mari de Béatrix du Verger, morte en 1682, ayant eu : Marie-Anne, 1677 ; Renée-Françoise, 1679 ; François-Claude et Julien-Marie, 1682. Ce fut ce dernier qui, entré dans les ordres, seigneur du Verger avant 1705, le donna en 1724 au duc de la Trémoïlle pour une rente de 700 ℔, amortie en 1752. Le Verger a suivi depuis la fortune du Port-Brillet.

Reg. par. de Launay-Villiers, Olivet, la Brulatte. — Ch. Pointeau, notes mss. — Pichot de la G., *Sentences,* t. III, p. 1.088.